

Le siège de l'UEO

Source: CVCE. André Dumoulin.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_siege_de_l_ueo-fr-cf26cd09-3ece-45e8-9e20-1b77ca842a80.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le siège de l'Union de l'Europe occidentale

L'Union de l'Europe occidentale (UEO) a disposé de sièges qui ont changé au cours du temps. Ses organes ont également eu une implantation dispersée en fonction de leur mission.

Le Conseil permanent et le Secrétariat général de l'UEO ont eu durant près de quarante ans leur siège officiel à Londres. Les réunions du Conseil des ministres avaient lieu dans différentes capitales et villes européennes selon les circonstances⁽¹⁾. Le 26 octobre 1987, le Conseil décida à La Haye de regrouper les organes ministériels de l'UEO dans une seule capitale.

Le transfert du Conseil permanent et du Secrétariat général de l'UEO vers Bruxelles au n° 4 de la rue de la Régence a eu lieu le 1^{er} janvier 1993. La raison politique de ce déménagement était la volonté de rapprocher l'UEO des sièges de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et des principales institutions de l'Union européenne (UE). L'objectif était de permettre à l'UEO de mieux remplir son rôle de passerelle entre l'Alliance atlantique et l'UE, tel que suggéré dans le traité de Maastricht.

Cependant, suite aux décisions prises par les Conseils des ministres de l'UEO de Porto (mai 2000) et de Marseille (novembre 2000) sur le transfert à l'UE des compétences de gestion de crise, le Secrétariat général de l'UEO a été restructuré et son effectif réduit à 29 postes. Fin juin 2001, le Groupe armement de l'Europe occidentale (GAEO) et la cellule recherche de l'Organisation de l'armement de l'Europe occidentale (OAEO) ont rejoint le Secrétariat général de l'UEO à sa nouvelle adresse à Bruxelles, le n° 15 de la rue de l'Association⁽²⁾. Le 30 juin 2011, les locaux de la rue de l'Association furent définitivement évacués.

Les agences associées aux questions de contrôle, de coopération industrielle et technologique⁽³⁾ et les groupes de travail étaient localisés là où se trouvait le Secrétariat général de l'UEO; tout comme la Cellule de planification, le Comité militaire, le Centre de situation et la Cellule de renseignement, organes qui ont été installés à Bruxelles dans les années 1990.

L'Institut d'études de sécurité de l'UEO, en activité depuis le 1^{er} juillet 1990 et dont la création fut décidée le 13 novembre 1989 par le Conseil des ministres de l'UEO, était implanté à Paris, au 3^e étage du bâtiment occupé par l'Assemblée parlementaire de l'UEO, qui était propriétaire de cet étage. Avec la fin de l'organisation et la revente du bâtiment appartenant en grande partie à l'UEO, l'IES – devenu Agence de l'Union européenne depuis l'action commune de juillet 2001 et activation en janvier 2002 – fut obligé de rechercher d'autres locaux. Faisant suite à la liquidation de l'UEO, l'institut déménagea finalement avenue du Suffren, toujours à Paris.

Quant au Centre satellitaire de l'UEO qui a été créé à la suite du Conseil des ministres de Vianden du 27 juin 1991⁽⁴⁾, il fut construit sous la responsabilité espagnole, implanté à Torrejón de Ardoz, sur un terrain concédé situé sur une base aérienne, dans la banlieue de Madrid. Le Centre a été inauguré le 28 avril 1993 et opérationnel le 13 mai 1997, après que son concept d'emploi fut approuvé à Paris par les ministres de l'UEO en mai 1997.

L'Assemblée parlementaire de l'UEO était installée à Paris⁽⁵⁾ jusqu'à sa dissolution en juin 2011. Elle occupa plusieurs étages d'un bâtiment situé au n° 43 de l'avenue du Président Wilson (16^e arrondissement). Les sessions parlementaires avaient lieu dans le bâtiment contigu où se trouvait un hémicycle appartenant au Conseil économique et social français (place d'Iéna). L'Assemblée a tenu quelques sessions dans d'autres capitales (Londres, Rome, Bruxelles, Bonn) et elle organisait régulièrement des conférences et colloques dans plusieurs pays spécifiquement choisis en fonction du thème ou de l'identité de la présidence du Conseil de l'UEO. Le nombre d'activités extérieures se réduisit au fur et à mesure des contraintes financières. Au final, la revente du bâtiment de l'avenue du Président Wilson menée par le gouvernement français a permis de répartir les parts entre les dix États membres afin de lancer le fonds de démarrage pour le règlement des pensions.⁽⁶⁾

Selon un communiqué de presse des Archives nationales de Luxembourg annonçant une cérémonie sur les «archives de l'UEO» le 17 décembre 2012, le Conseil permanent de l'UEO de mai 2011 a accueilli favorablement la proposition du gouvernement luxembourgeois d'héberger les archives de l'UEO aux

Archives nationales de Luxembourg et d'en confier l'exploitation scientifique au CVCE. Cette décision aurait été notamment motivée par l'importance de préserver l'unicité de l'héritage de l'organisation en un endroit unique et de faciliter l'exploitation desdites archives.

Ainsi, entre début juin et fin octobre 2011, 800 mètres linéaires de documents à grande valeur historique ont été transférés de Paris, de Londres, de Florence et de Bruxelles au Grand-duché. Les Archives nationales s'occupent désormais de la conservation et de la mise à disposition réglementée de ces documents.

Adresses historiques:

Secrétariat général de l'UEO

15, rue de l'Association

1000 Bruxelles

Belgique

Tél.: (+32) 2 500 44 12

Fax: (+32) 2 500 44 70

secretariatgeneral@weu.int

www.weu.int

Assemblée européenne de sécurité et de défense/Assemblée de l'UEO

43, avenue du Président Wilson

75775 Paris Cedex 16

France

Tél.: (+33) 1 53 67 22 00

Fax: (+33) 1 53 67 22 01

info@assembly.weu.int

www.assembly-weu.org

(janvier 2014)

- (1) La première réunion du Conseil de l'UEO s'est déroulée dans les locaux de l'ambassade britannique à Paris le 7 mai 1955.
- (2) Au début, le GAEO et l'OAEU étaient installés rue de la Régence, dans un bâtiment proche mais séparé du Secrétariat général.
- (3) L'Agence pour le contrôle des armements (ACA), le Comité permanent des armements (CPA), le GAEO et l'OAEU.
- (4) La localisation géographique fut décidée lors du Conseil des ministres de Bonn en novembre 1991.
- (5) L'Assemblée de l'UEO a tenu ses premières sessions (la première le 5 juillet 1955) à Strasbourg, dans l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, avant de s'installer à Paris en 1959.
- (6) Plus précisément, le bâtiment appartenait pour les trois quarts à l'UEO et pour un quart à la France.